

Pour une véritable reconnaissance de nos missions et pour une titularisation immédiate sans condition **votez SUD**

Profession de foi de la fédération SUD Éducation pour les personnels exerçant des missions d'AVS ou d'EVS

→ **Nous dénonçons :**

- La précarité générale du statut d'AVS : salaires en-dessous du seuil de pauvreté, aucune indemnité de fin de contrat pour les CUI/CAE...
- Des missions mal définies.
- Les temps de formation obligatoires non rémunérés et non récupérés, non préalables à la prise de poste, ni reconnus ni valorisés.
- L'absence d'une véritable formation.
- L'absence de statut.
- Le non-remplacement des AVS absent-e-s.
- Le nouveau décret AESH qui obligerait à attendre 6 ans au minimum pour un CDI.
- Les temps partiels imposés.
- Les 24h payées 20h pour les CUI/CAE.
- La peur récurrente, en fin de contrat, de ne pas être renouvelé-e.

SUD Education revendique la titularisation de toutes et tous les AVS et EVS en poste, sans condition de concours ni de nationalité.

→ **Nous revendiquons :**

- La titularisation de toutes et tous les AVS et EVS en poste, sans condition de concours ni de nationalité.
- Une formation adaptée et rémunérée, qui aboutit à l'obtention d'un diplôme d'État de niveau 4.
- La possibilité de signer des contrats à temps plein.
- La revalorisation des salaires : un salaire décent qui n'oblige pas à cumuler d'autres emplois.
- La prise en compte de l'ancienneté pour toutes et tous, AVS et CUI.
- La création d'un statut réel et reconnu des AVS, correspondant aux conditions d'exercice dans la fonction publique.
- Notre inclusion pleine et entière au sein des équipes pédagogiques.

En application de la loi Le Pors, le statut de fonctionnaire doit rester la norme pour des missions pérennes ! Revendiquons le statut de fonctionnaire pour toutes et tous les personnels AVS ou EVS.



→ **Les élèves en situation de handicap méritent mieux !**

- Trop d'enfants en situation de handicap ne sont pas scolarisé-e-s.
- Des milliers d'enfants ne sont scolarisé-e-s que quelques heures par semaine faute de personnels en nombre et suffisamment formés.
- Les parents confrontés à ces situations manquent d'informations.

SUD Éducation exige la scolarisation dans de bonnes conditions des enfants en situation de handicap afin de permettre à toutes et à tous une scolarisation égalitaire.

Nos revendications

- L'amélioration des conditions de travail
- La diminution des effectifs par classe
- Des moyens pour une école émancipatrice et solidaire, qui respecte le rythme de tous les enfants
- La fin des temps partiels imposés
- La titularisation de tou-te-s les précaires
- La création d'un véritable statut
- Une importante revalorisation salariale
- Une formation initiale et continue de qualité

Pour une vraie reconnaissance de nos missions et des conditions de travail améliorées, il faut des élu-e-s SUD Éducation !



C'EST TOUS
ENSEMBLE
QU'IL FAUT LUTTER



Fédération des syndicats SUD Éducation

éducation
Sud

17, boulevard de la Libération
93200 Saint Denis
fede@sudeducation.org
01 42 43 90 09

Élections professionnelles
du 27 novembre au 4 décembre 2014



Union
syndicale
Solidaires

- Un syndicat qui **lutte** au quotidien
- Un syndicat qui **défend** toutes et tous les salarié-e-s
- Un syndicat pour un **service public laïque**
- Un syndicat pour une **école égalitaire** et émancipatrice
- Un syndicat **Solidaire, Unitaire et Démocratique** dans son projet et ses pratiques

www.elections.sudeducation.org